

La Grande-Fanfare de Roubaix, donnera le lundi 15 novembre, une soirée bâchée, à 7 heures du soir, dans le grand salon de l'Hôtel des Pompiers.

Avant-hier, un ouvrier de MM. Isaac Holden, à Croix, Désiré Vaneste, attaché à la grue mécanique du peignage, faisait un chargement de laine peignée. Au moment où la balle montait, il voulut s'assurer si elle était arrivée à hauteur et ce mouvement le renversa sur le garde-corps. En se raccrochant il porta la main sur un engrenage, elle y resta prise, et quand il put la dégager elle fut terriblement mutilée. M. Spitaels, médecin, qui fit le premier pansement, jugea nécessaire l'amputation des trois principaux doigts de la main droite.

La semaine dernière, une meule appartenant à M. Désiré Crépel, cultivateur et cabaretier au hameau de Capreux, à Wasquehal, a été dévorée par un incendie, allumé, croit-on, par la malveillance. Deux femmes qui étaient à proximité de la meule, située à 50 mètres environ de la maison de M. Crépel, ont les premières signalé le feu et n'ont pu donner aucun renseignement tendant à faire découvrir l'incendiaire. Mais un trou fait dans une haie voisine a dû lui donner passage; on ne sait sur qui porter les soupçons. M. Crépel ne se connaît pas d'ennemis.

Un sieur C..., peintre, rue d'Inkermann, vient d'être arrêté pour attentat à la pudeur. Il a 54 ans.

Tel matin, vers 8 heures, une voiture chargée de charbon et appartenant à M. Jonville passait sur le quai de Leers. La berge étant très étroite, la voiture dégringola sur la pente du talus, et vint s'accouler au canal. Cheval, conducteur, véhicule et chargement furent un moment en grand danger, car plus le conducteur tirait la bride pour essayer de se sauver de ce mauvais pas, plus le cheval reculait vers l'eau, enfin la voiture à moitié dans le canal se renversa et une partie du charbon fut versée dans l'eau; à cette perte s'est ajoutée celle que représente le bris de la voiture.

Le service de la sûreté de Lille vient de faire une bonne capture.

Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, des voleurs se sont introduits à l'aide d'escalade et d'effraction dans le magasin de M. Loir-Lebon, à Denain, d'où ils ont enlevé vingt-deux montres en or et argent.

Vendredi soir, M. le commissaire central recevait une dépêche lui annonçant ce vol et donnant quelques renseignements sur les malfaiteurs qu'on avait vu rodant à Denain et qu'on soupçonnait être les auteurs de cet audacieux coup de main.

Dès samedi matin, il mit ses agents en route. Il avait appris que ces individus étaient à Lille, que l'un d'eux avait offert une montre en vente. Il s'agissait de ne pas les en laisser sortir.

Les mesures prises par M. le commissaire central furent si bien ordonnées, et si fidèlement exécutées, qu'hier après-midi trois individus furent arrêtés près de la porte de Gand, au moment de sortir de la ville.

Ils étaient encore munis d'une douzaine de montres; les autres avaient été vendues ou engagées au Mont-de-Piété.

Ces trois individus, Ed. Dekeukeleire, H. Dabatier et Th. Hermann, sont des repris de justice de la pire espèce.

Vendredi vers onze heures et quart, grand émoi sur le quai des bains à Boulogne. Un préposé des douanes venait de s'apercevoir que le feu s'était déclaré à bord d'un bateau pêcheur, en ce moment amarré en face de la maison Nollen & Cie, et avait donné l'alarme.

Bientôt les secours arrivent de toutes parts, aidés par le son de la cloche de la Halle au poisson intelligemment employé. Ce furent d'abord la pompe de la compagnie du Nord, celle de la ville, les pompiers, les douaniers et nombre d'autres citoyens dévoués et résolus.

L'incendie avait déclaré à l'arrière du broug n° 1040, patron Dhocquincourt, dans la partie du bâtiment occupé par la machine à vapeur. Après deux heures d'œuvre assidue on put le parti, la mer montant, de couler le bateau; le broug fut sabordé et disparut sous l'eau.

Ce matin, on s'occupe de réparer la voie d'eau pratiquée hier, les dégâts, consistant principalement en voûte, cordages et pièces de la membrure brûlées, sont assez considérables, mais on ne saurait encore les évaluer avec exactitude.

Le n° 1040 était rentré hier au port avec un chargement de harengs. La dernière tonne mise à terre, le patron et ses hommes venaient de regagner leur demeure lorsque l'événement s'est produit. On suppose que l'incendie a été occasionné par la grande chaleur des cendres provenant de la machine à vapeur, laquelle avait longtemps fonctionné pendant la journée.

La promptitude des secours a été remarquable.

Sigaudous surtout les services rendus par le personnel et le matériel de la Halle au poisson. C'est grâce à cet établissement que l'on a pu se rendre maître de l'incendie. La chaîne qui était établie a largement pourvu aux besoins des pompiers.

Dans la même nuit, à trois heures environ, par un temps très sombre, une mer houleuse et une forte brise de S.O. un bâtiment à vapeur voulant entrer au

port a été dressé, par les lames, sur la maçonnerie dite le « Fer à cheval », qui prolonge la jetée Est, et y est resté échoué.

Ce navire est le *Charles Dickens*, capitaine W. Knott; il était parti mercredi dernier, à six heures du matin, du port de Sunderland, avec un chargement de 1.153 tonneaux de charbon, destiné à M. J. Driver-Roack, négociant à Boulogne.

L'équipage, composé de dix-huit hommes, a pu gagner la terre sans accident.

Depuis ce matin, on s'occupe du déchargement du *Charles Dickens* dont la situation au moment de la mise à la côte n'était rien moins que rassurante.

Le charbon est jeté en tas sur le sable où il sera recueilli plus tard. L'important est, avant tout, de relever le navire.

Le *Charles Dickens* est un steamer en fer à hélice d'une valeur de 15.000 livres. (375.000 fr.) il avait déjà effectué vingt-huit voyages de Sunderland à Boulogne.

P. S. — Au dernier moment, l'affaire de l'échouement du *Charles Dickens* menace de prendre de très graves proportions. Le malheureux navire que l'on vient d'essayer de renflouer est cloué par le travers du port, l'arrière à l'est au pied de la jetée, le beaupré sur les fascines de l'ouest.

Le chenal est donc complètement obstrué. C'est le port de Boulogne fermé. Déjà le paquebot qui devait arriver cette après-midi, venant de Folkstone, a dû conduire à Calais ses voyageurs, l'entrée de nos jetées lui étant impossible.

On a éraldué un instant que de grands malheurs ne viennent encore aggraver la situation. Au moment où il a coulé, le *Charles Dickens* avait bord tout son équipage et de nombreux travailleurs. Plusieurs embarcations, entre autres le bateau de sauvetage de la Société Humaine et un galec dirigé par M. Fournier, pilote, ont pu recueillir tout le monde en quelques minutes, grâce à un zèle et un dévouement incontestables.

La mer soulevée par un violent coup de vent est des plus mauvaises. Les lames se brisent avec rage sur le navire coulé et rendent inutile tout essai d'entrée de sortie.

Le tribunal a condamné cet homme à 25 francs pour le délit et à 5 francs pour ivresse manifeste.

— On nous écrit de Berlin, le 3 novembre :

Le bureau de statistique prussien vient de publier sur le mouvement des naissances, des mariages et des décès en Prusse, dans le cours de l'année 1874, des chiffres intéressants, que vous ne seriez certainement pas fâchés de connaître.

Le prévenu : Ça c'est vrai, M. l'agent m'a caché au détriment de sa capote. (Rires bruyants). Il est certain que si j'avais été à jeûn et si j'avais vu un individu comme j'étais, j'aurais fait ce que M. l'agent a fait à mon égard, preuve que je suis un homme de mœurs.

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Ça c'est vrai, M. l'agent m'a caché au détriment de sa capote. (Rires bruyants). Il est certain que si j'avais été à jeûn et si j'avais vu un individu comme j'étais, j'aurais fait ce que M. l'agent a fait à mon égard, preuve que je suis un homme de mœurs.

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était devant moi, il était derrière. (Rires dans l'auditoire).

L'agent qui a arrêté le prévenu confirme le fait, et ajoute : « Je me suis mis devant lui jusqu'à ce qu'il soit fini.... » (Nouveaux rires).

Le prévenu : Mon Dieu, voilà.... ça prouve bien dans quelle ribotte j'étais; je croyais que l'arbre était